



04 44 05 21 85



contact@adrec-formation.fr
www.adrec-formation.fr



09 80 80 11 17



mickael@ecloson.com
www.ecloson.com



<https://nellapp.com/>



Titre Assistant Ressources Humaines

Formation sanctionnée par un titre du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion d'un niveau Bac+2 (Equivalence Niveau V Européen)
Habilitation par la DREETS
RNCP : 41366
Code(s) NSF : 315m Ressources humaines, gestion de l'emploi
Formacode(s) : 33052 : Administration personnel, 33071 : Contrat travail, 33072 : Intégration salarié, 33060 : Recrutement, 44508 : Plan développement compétences
Date de publication de la fiche : 05-11-2025



OBJECTIFS

Dans le respect des règles juridiques, l'assistant ressources humaines assure tout ou partie des opérations liées à la gestion administrative du personnel. Il contribue au recrutement de nouveaux collaborateurs et au développement des compétences. Il/Elle est souvent spécialisé (gestion administrative du personnel, gestion des emplois et carrières, recrutement, formation...).

Bloc de compétences 1 : Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines

Bloc de compétences 2 : Contribuer au développement des ressources humaines



MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

Vous êtes encadré par votre responsable pédagogique. Vous bénéficiez d'un parcours personnalisé correspondant à vos capacités et compétences. Les séances de formation sont ainsi animées par un spécialiste métier, possédant à minima un diplôme de niveau V Européen. Parcours alternant du présentiel, de la visioconférence ou des travaux à distance via notre plateforme Nellapp.

PRÉ-REQUIS

Niveau BAC ou expérience professionnelle
+ Passage d'un test de capacité d'apprentissage



CERTIFICATION (examen)

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury extérieur au vu :

- D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session (Projet de mise en application professionnel), éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat (Dossier professionnel)
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation. (2 évaluations obligatoires pour le titre)
- Il est possible de passer 1 ou plusieurs bloc(s) de compétences

Le stagiaire est informé que la session d'examen pourra se tenir dans un autre bassin.

Les diplômes préparés sont des titres professionnels soumis à des mises à jours par le ministère du travail, de ce fait le programme et le planning reste prévisionnel et peut être modifié le jour de votre entrée en formation.

Si obtention d'un seul CCP possibilité de repasser les CCP manquants dans un délai de 5 ans dont un an sans repasser par un cursus de formation.



MODALITÉS DE LA FORMATION

PRESENTIEL MIXTE	
Sessions	Mars et Septembre
Durée :	6 mois de formation
Période en entreprise (PAE) :	4 semaines de stage

	REFERENTIEL	APRES POSITIONNEMENT*
Centre	364 h	364 h
Stage PAE	133 h	133 h
FOAD synchrone	203 h	203 h
FOAD asynchrone	70 h	70 h
Examen	5 h	5 h
Total	775 h	775 h

* Durée ajustable en fonction des acquis antérieurs et de la situation du bénéficiaire. Il est possible de valider tout ou partie des blocs de compétences de cette formation.

Centre accessible aux personnes en situation de handicap
Pour toute précision, merci de contacter le référent handicap à contact@adrec-formation.fr

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

FICHE RNCP ET DÉBOUCHÉS :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/41366/>

Equivalences avec d'autres certifications : Néant

Suite de parcours envisageables : Diplômes en assistantat de l'éducation nationale ou des ministères de niveau VI

TAUX DE RECOMMANDATION	100,00% en 2025
TAUX DE RÉUSSITE	97,06% en 2025
TAUX D'EMPLOI	80,00% en 2025

LIEUX DE FORMATION	Bordeaux Clermont-Fd Lyon Montpellier Versailles Nantes
--------------------	--

LIEUX D'EXAMEN	Bordeaux Clermont-Fd Lyon Montpellier Versailles Nantes
----------------	--

BLOCS DE COMPETENCES

L'assistant ressources humaines crée et met à jour les dossiers individuels du personnel. Il/Elle répond aux questions du personnel concernant ses droits et obligations, contribue à l'élaboration des documents internes en lien avec la fonction RH et prépare les dossiers de consultation des instances représentatives du personnel. Il/Elle collecte et transmet les éléments variables de paie au service spécialisé interne ou externe dans le respect des délais, sélectionne les données issues de sources internes et externes pour élaborer des documents de gestion ressources humaines (RH). Il/Elle analyse les données en fonction des besoins d'information de sa hiérarchie et rédige des documents de synthèse.

Bloc de compétences 1

406,00 h

Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines

- Assurer la gestion administrative du personnel
- Assurer la gestion des variables et paramètres de paie
- Mettre en place et suivre les indicateurs ressources humaines

Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)

(21h compris dans le bloc)

Bloc de compétences 2

231,00 h

Contribuer au développement des ressources humaines

- Contribuer aux opérations liées à la gestion des emplois et carrières
- Contribuer au processus de recrutement et d'intégration du personnel
- Contribuer à l'élaboration et au suivi du développement des compétences du personnel

Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)

(21h compris dans le bloc)

Passage de la Certification

5 h

Techniques de recherche d'emploi

- Méthodologie CV et lettre de motivation
- Technique de recherche stage
- Réseaux sociaux professionnels (Linkedin...)

Gratuit

e-learning

e-learning

e-learning

Préparation aux épreuves

- Votre métier votre référentiel
- Préparer mon examen écrit
- Réussir son examen oral

Gratuit

e-learning

e-learning

e-learning

Pour toutes nos formations

Accès illimité à la plateforme e-learning Nellapp.com

Vous avez accès à plus de 20 modules, 100 cours, 1000 vidéos, 85 QCM & Cas pratiques

La plateforme vous permet de préparer vos cours, mais aussi de réviser et d'aller plus loin pour acquérir plus de compétences

Posez vos questions sur vos cours, votre programme en direct sur la plateforme

Accédez en direct à votre Agenda en ligne

https://www.youtube.com/watch?v=VuP-AXZ8TKA&t=2s&ab_channel=NELLAPP

PROGRAMME

Bloc 1 Bloc 2

Programme et dossier professionnel (à présenter au jury)		49 h	✓	✓
La production de documents		14 h	✓	□
Accueil téléphonique et physique		21 h	✓	□
Word		21 h	✓	✓
Excel		35 h	✓	✓
Powerpoint		7 h	✓	✓
Outils collaboratifs		7 h	✓	✓
Environnement entreprise & RH		14 h	✓	✓
Gestion, organisation et planification		21 h	✓	✓
Droit du Travail		14 h	✓	□
Obligations légales		35 h	✓	□
Rémunération	(dont 7h e-learning) (dont 35h visio)	42 h	✓	□
Rémunération avancée	(dont 7h e-learning) (dont 21h visio)	28 h	✓	□
Charges et déclarations sociales	(dont 7h e-learning) (dont 14h visio)	21 h	✓	□
Rupture contrat de travail	(dont 7h e-learning) (dont 14h visio)	21 h	✓	□
Comptabilité Paie	(dont 7h e-learning) (dont 28h visio)	35 h	✓	□
Recrutement	(dont 7h e-learning)	28 h	□	✓
GEPP	(dont 7h e-learning) (dont 21h visio)	28 h	✓	✓
Ingénierie de la formation	(dont 7h e-learning) (dont 28h visio)	35 h	□	✓
Management	(dont 7h e-learning) (dont 28h visio)	35 h	✓	✓
Communication orale		28 h	✓	✓
Réponse à appel d'offre	(dont 7h e-learning)	7 h	✓	□
Projet de mise en application		49 h	✓	✓
Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)	(dont 14h visio)	42 h	✓	✓
Passage de la Certification		5 h	✓	✓

